

# **BULLETIN MUNICIPAL 2012**

## **SAINT FLOXEL**



**EDITION 2013**



## MOT DU MAIRE

Comme de coutume, je profite du bulletin communal pour vous informer des travaux en cours et des futurs projets pour les années à venir.

La population de Saint-Florel continue à augmenter. Fin 2011, le nombre d'habitants était de 472, fin 2012, le nombre officiel publié par l'INSEE, est passé à 488, dont 105 personnes de plus de 60 ans et 75 enfants de moins de 11 ans. Saint-Florel est une commune dynamique avec un pourcentage assez élevé d'actifs.

L'assainissement de la Rue Saint-Clair et de La Foulerie sera réalisé en 2013 sous la charte « Qualité Normandie ». Une enquête parcellaire de chaque propriété à raccorder au réseau d'assainissement est en cours afin de recueillir les données de chaque installation existante, de définir avec chacun le raccordement en domaine privé jusqu'à la limite du domaine public, de placer la boîte de branchement aux bonnes cotes, de conseiller et répondre à toutes les questions sur ce raccordement et de fournir un devis estimatif de ces travaux. L'estimation des travaux est de 460.000,00 Euros, subventionnés à hauteur de 50 % dont 35 % de l'Agence de l'Eau et 15 % du Conseil Général via le contrat de territoire. L'année 2013 sera donc une année chargée pour mener à bien ce projet.

Après une étude approfondie, le projet d'extension et de réhabilitation de la salle des fêtes n'a pas été validé par une majorité des conseillers municipaux, les détails sont exposés dans ce bulletin. La rénovation de cette salle s'impose en étudiant une autre solution sans extension d'où un coût beaucoup moins élevé.

Dans l'église, le beffroi prenant l'eau, des travaux ont été entrepris pour remédier au problème, 20 mètres de gouttières ont été remplacées et le reste réparées et nettoyées.

Je remercie toutes les associations qui par leurs manifestations animent la commune et la rendent attrayante.

Je remercie les membres du conseil municipal de leur présence aux réunions ainsi que de leur travail qui permettent de faire avancer tous les projets en cours.

Je remercie également le personnel communal pour leur travail accompli.

En mon nom personnel, je vous adresse à tous une bonne année 2013 ainsi qu'une bonne santé et qu'en ce temps de crise le travail soit toujours présent dans vos foyers.

A bientôt

Jacques ONFROY

# COMPTE ADMINISTRATIF 2012

## SECTION FONCTIONNEMENT

### RECETTES

Produits des services du domaine	4 179,08 €
Impôts et taxes	44 335,00 €
Dotations et participations	69 716,92 €
Autres produits de gestion	9 901,85 €
Produits financiers	1,73 €
Atténuation de charges	22,98 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>128 157,56 €</b>

### DEPENSES

Charges à caractère général	20 940,78 €
Charges de personnel	29 446,99 €
Autres charges de gestion courante	14 932,17 €
Charges financières	689,70 €
Atténuation des produits	7 445,00 €
Charges exceptionnelles	30 000,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>103 454,64 €</b>

Excédent de fonctionnement 2012 24 702,92 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### RECETTES

FC TVA	2 437,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	33 891,00 €
TLE	1 510,00 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>37 838,00 €</b>

### DEPENSES

Remboursements emprunts	4 450,09 €
Salle communale	8 716,06 €
Travaux de bâtiments	
Matériel	463,86 €
Voirie	24 329,14 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>37 959,15 €</b>

Excédent d'investissement 2012 -121,15 €

**RESULTAT D'ENSEMBLE 2012** **24 581,77 €**

## **SUBVENTIONS 2012**

Le Conseil Municipal est régulièrement sollicité pour l'attribution d'une aide financière par les établissements scolaires et/ou associations diverses.

Ainsi, en 2012, c'est un montant total de 1.170,00 € qui a été versé et qui a été réparti comme suit :

Tout d'abord, et elles tiennent à cœur aux conseillers municipaux, les subventions accordées aux écoles et aux associations sportives de Montebourg en faveur des enfants de la commune :

Collège de l'Abbaye de Montebourg, séjours en Angleterre et en Espagne	80 €
Ecole primaire Notre-Dame de Montebourg, activités diverses	70 €
Ecole maternelle publique de Montebourg, découverte des milieux maritimes	150 €
Groupe Arsène Lefiliâtre de Montebourg, activité char à voile	40 €
Association Sports § Loisirs de Montebourg	20 €
<b>TOTAL</b>	<b>360 €</b>

et ensuite les subventions aux associations diverses :

Ligue de Lutte contre le Cancer	15 €
Association des Aveugles de la Manche	15 €
Union des Donneurs de Sang Nord-Cotentin	15 €
Association des Myopathes	15 €
Association Lutte/Sclérose en Plaques	15 €
Secours Populaire	15 €
Croix Rouge	15 €
Secours Catholique	15 €
Association France Alzheimer	15 €
Les Restos du Cœur	15 €
Association Soins Palliatifs du Cotentin	15 €
ASTRE	15 €
Association Point de Départ	15 €
Amicale Territoriale du Canton de Montebourg	20 €
ESAT de Montebourg	30 €
Fonds d'aide aux jeunes en difficulté de la Manche	110 €
Fonds de Solidarité Accès au Logement	110 €
Club des Aînés de Saint-Floxel	115 €
Comité des Fêtes de Saint-Floxel	230 €
<b>TOTAL</b>	<b>810 €</b>

# DEMOGRAPHIE

---

## ☺ **NAISSANCES** ☺

Tous nos vœux de bienvenue à :

Gabin ANNE,  
Né le 5 avril 2012, à Cherbourg-Octeville,  
Fils de M. et Mme Samuel ANNE dit TAPIN

Marius DHO,  
Né le 19 avril 2012, à Cherbourg-Octeville,  
Fils de M. et Mme Cédric DHO

Maxime FRIGOT,  
Né le 5 septembre 2012 à Cherbourg-Octeville,  
Fils de M. et Mme Jean-Michel FRIGOT

Fiona DUHAMEL,  
Née le 15 septembre 2012 à Cherbourg-Octeville,  
Fille de M. Benoît DUHAMEL

Yoriss HADJI,  
Né le 28 décembre 2012 à Vernon,  
Fille de Reguia HADJI

## ♥ **MARIAGES** ♥

Se sont unis par les liens du mariage :

Le 28 avril 2012  
Anne FAUVEL et Lionel HAMON

Le 5 mai 2012  
Estelle LANGLOIS et François LEFILLIATRE

Tous nos vœux de bonheur aux époux

## † **DECES** †

Hélas nous ont quittés :

Bernard HAMELIN  
Le 17 février 201 dans sa 73<sup>ème</sup> année

Jean-François COUSIN  
Le 24 avril 2012 dans sa 52<sup>ème</sup> année

Auguste LAGOUE  
Le 9 juin 2012 dans sa 76<sup>ème</sup> année

# FÉLICITATIONS

2012 restera une année importante pour beaucoup de personnes et notamment pour notre secrétaire de mairie, Mlle Christelle Fréret.

Le 17 novembre 2012 à 16 H 00 étaient la date et l'heure choisies pour célébrer son union avec M. Laurent François en la mairie de Montebourg.

Même si la pluie n'a pas cessé, elle n'a pas perturbé le bonheur des jeunes époux et de leurs proches, d'ailleurs, ne dit-on pas « mariage pluvieux, mariage heureux » ?... Aussi nous leur présentons une nouvelle fois tous nos vœux de bonheur.



Les jeunes mariés entourés de leurs enfants

# Résultat élection présidentielle 2012

## 1<sup>er</sup> tour:

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	372		
Abstentions	51	13,71	
Votants	321	86,29	
Blancs ou nuls	4	1,08	1,25
Exprimés	317	85,22	98,75

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
Mme Eva JOLY	7	2,21
Mme Marine LE PEN	44	13,88
M. Nicolas SARKOZY	78	24,61
M. Jean-Luc MÉLENCHON	29	9,15
M. Philippe POUTOU	4	1,26
Mme Nathalie ARTHAUD	2	0,63
M. Jacques CHEMINADE	3	0,95
M. François BAYROU	37	11,67
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	10	3,15
M. François HOLLANDE	103	32,49

## 2<sup>ème</sup> tour:

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	372		
Abstentions	53	14,25	
Votants	319	85,75	
Blancs ou nuls	22	5,91	6,90
Exprimés	297	79,84	93,10

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. François HOLLANDE	170	57,24
M. Nicolas SARKOZY	127	42,76

# La présidence de la république

2012, année d'élection présidentielle, nous donne l'occasion de faire un rappel de la chronologie des différents présidents français.

Après l'abolition de la Royauté le 21 septembre 1792 par la Convention, la première République Française est proclamée. La première Constitution républicaine est ainsi créée. Si la fonction présidentielle n'y est pas encore mentionnée, un Conseil exécutif composé de 24 membres est mis en place afin de gouverner le pays. La première République prend fin en 1804 lorsque Napoléon Ier instaure le Premier Empire.

## Deuxième République

**Louis Napoléon Bonaparte**  
né le 20/04/1808 à PARIS  
décédé le 09/01/1873 à  
CHISLEHURST (Royaume Uni)



**Président**  
du 10/12/1848 au 02/12/1852

**2 décembre 1852**

Début du Second Empire.

## Troisième République

**Adolphe Thiers**  
né le 15/04/1797  
à MARSEILLE  
décédé le 03/09/1877  
à SAINT GERMAIN EN  
LAYE



**Président**  
1871-1873

**Patrice de Mac Mahon**  
né le 13/07/1808  
à SULLY  
décédé le 08/10/1893  
à CHATEAU DE LA FORET



**Président**  
1873-1879

**Jules Grévy**  
né le 15/08/1807  
à MONT sous VAUDRAY  
décédé le 09/09/1891  
à MONT sous VAUDRAY



**Président**  
1879-1887

**Marie François-Sadi Carnot**  
né le 11/08/1837  
à LIMOGES  
assassiné le 24/06/1894  
à LYON



**Président**  
1887-1894

**Casimir-Perier**  
né le 8/11/1847  
à PARIS  
décédé le 11/03/1907  
à PARIS



**Président**  
1894-1895

**Félix Faure**  
né le 30/01/1841  
à PARIS  
décédé le 16/02/1899 à  
PARIS



**Président**  
1895-1899

**Émile Loubet**  
né le 30/12/ 1838  
à MARSANNE  
décédé le 20/12/1929  
à MONTHELIMAR



**Président**  
1899-1906

**Armand Fallières**  
né le 6 /11/1841  
à MEZIN  
décédé le 22 /06/1931  
à VILLENEUVE-de-MEZIN



**Président**  
1906-1913

**Raymond Poincaré**  
né le 20/08/1860  
à BAR-le-DUC  
décédé le 15 octobre 1934  
à PARIS



**Président**  
1913-1920

**Paul Deschanel**  
né le 13/02/1855  
à Schaerbeek-les-Bruxelles  
décédé le 28/04/1922  
à PARIS



**Président**  
Février à Septembre 1920

**Alexandre Millerand**  
né le 10/02/1859  
à PARIS  
décédé le 07/04/1943  
à VERSAILLES



**Président**  
1920-1924

**Gaston Doumergue**  
né le 01/08/1863  
à AIGUES VIVE  
décédé le 18/06/1937  
à AIGUES VIVE



**Président**  
1924-1931

**Paul Doumer**  
né le 22/03/1857  
à AURILLAC  
assassiné le 07/05/1932  
à PARIS



**Président**  
1931-1932

**Albert Lebrun**  
né le 29/08/1871  
à MERCY LE HAUT  
décédé le 06/03/1950  
à PARIS



**Président**  
1932-1940

### Vacance de la fonction présidentielle de 1940 à 1947

#### Quatrième République

**Vincent Auriol**  
né le 27/08/1884  
à REVEL  
décédé le 01/01/1966  
à PARIS



**Président**  
1947-1954

**René Coty**  
né le 20/03/1882  
au HAVRE  
décédé le 22/11/1962  
au HAVRE



**Président**  
1954-1959

#### Cinquième République

**Charles de Gaulle**  
né le 22/11/1890  
à LILLE  
décédé le 09/11/1970  
à COLOMBEY LES DEUX  
EGLISES.



**Président**  
1958-1969

**Georges Pompidou**  
né le 05/07/1911  
à MONBOUDIF  
décédé le 02/04/1974 pendant  
son mandat présidentiel.



**Président**  
1969-1974

**Valéry Giscard d'Estaing**  
né le 02/02/1926  
à COBLANCE (Allemagne)



**Président**  
1974-1981

**François Mitterrand**  
né le 26/10/1916  
à JARNAC  
décédé le 08/01/1996  
à PARIS



**Président**  
1981-1995

**Jacques Chirac**  
né le 29/11/1932  
à PARIS



**Président**  
1995-2007

**Nicolas Sarkozy**  
né le 28 janvier 1955  
à PARIS



**Président**  
2007-2012

**François Hollande**  
né le 12 août 1954  
à ROUEN



**Président**  
2012-

## Résultats élections législatives 2012

### Résultats\* 1<sup>er</sup> tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	373		
Abstentions	137	36,73	
Votants	236	<b>63,27</b>	
Blancs ou nuls	6	1,61	2,54
Exprimés	230	61,66	97,46

### Liste des candidats

	Voix	% Exprimés
Mme Céline VAUDRON (DVD)	4	1,74
M. Philippe GOSSELIN (UMP)	67	29,13
M. Denis FERET (FN)	24	10,43
Mme Michèle POHYER (EXG)	2	0,87
Mme Isabelle LE CANN (FG)	14	6,09
M. Jérôme VIRLOUVET (VEC)	7	3,04
Mme Christine LE COZ (SOC)	107	46,52
Mme Sophie HEBERT-DELAUNAY(ECO)	3	1,30
M. Fernand LE RACHINEL (EXD)	2	0,87

### Résultats\* 2<sup>nd</sup> tour

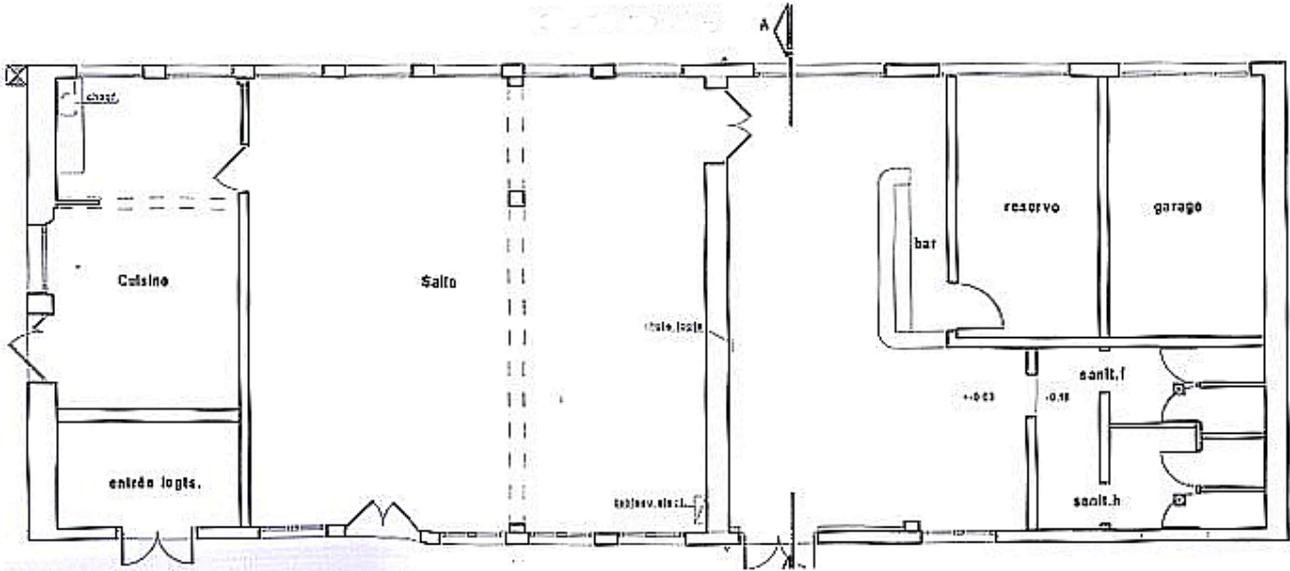
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	373		
Abstentions	153	41,02	
Votants	220	<b>58,98</b>	
Blancs ou nuls	8	2,14	3,64
Exprimés	212	56,84	96,36

### Liste des candidats

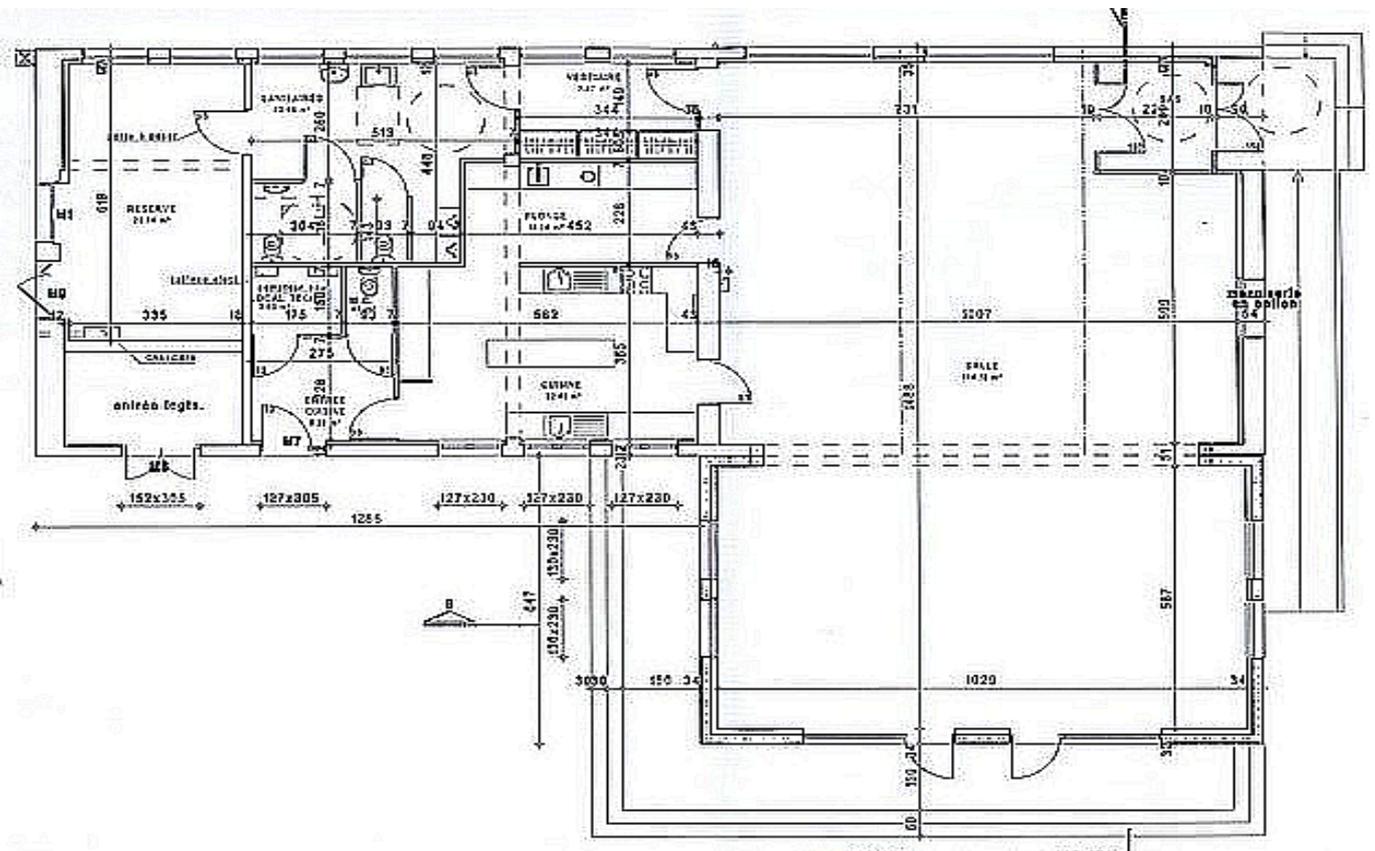
	Voix	% Exprimés
M. Philippe GOSSELIN (UMP)	85	40,09
Mme Christine LE COZ (SOC)	127	59,91

# PROJET SALLE COMMUNALE

Le 27 septembre 2012, le conseil municipal s'est réuni afin de délibérer sur la finalité du projet de rénovation et d'extension qui avait été retenu lors d'une réunion précédente.



**SALLE ACTUELLE**



**PROJET**

**Etaient présents** : Mme Denise d'HERVILLEY, M. Joël GUILBERT, M. Jean-Marie LETERRIER, Mme Pierrette LESACHEY, M. Michel DORAPHE, M. Philippe VALOGNES, Mlle Sylvie COUSIN

**Etaient absents** : M. Christophe CAUCHARD (pouvoir à M. Philippe VALOGNES), Mme Sylvie BUSIAUX (pouvoir à M. DORAPHE Michel), Mme JEANNE Nathalie

M. Jean-Marie LETERRIER est nommé secrétaire de séance.

Budget prévisionnel :

DEPENSES

- Extension et réhabilitation de la salle		285.700,00 € HT
- Divers contrôles		6.459,00 € HT
- Assainissement	environ	7.000,00 € HT
- Parking	environ	20.000,00 € HT
- Honoraires architecte		22.856,00 € HT

---

**342.015,00 € HT**

Prévision totale TTC du projet (mobilier compris) **420.000,00 €**

RECETTES

- Excédent d'investissement capitalisé	68.430,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	9.440,00 €
- Subvention DETR (État)	20.000,00 €
- Subvention parlementaire	25.000,00 €
- Subvention Conseil Général	50.000,00 €
- Emprunt	182.010,00 €
- Emprunt court terme TVA	65.120,00 €

---

**420.000,00 €**

Le receveur municipal a été consulté pour avis par le maire et un adjoint et ce dernier leur a signifié que l'opération était réalisable en contractant un emprunt de 182.010,00 € sur une durée de 20 ans ainsi qu'un emprunt TVA à court terme de 65.120,00 € correspondant au retour de TVA.

Suite à cet exposé, monsieur le maire demande que le Conseil se prononce pour ou contre le projet de la salle.

- abstention	0
- contre	8
- pour	2

Joël GUILBERT et Sylvie COUSIN ont voté pour et souhaitent que leur choix soit connu par les habitants.

# **Projet assainissement collectif** **Rue Saint-Clair et de La Foulerie**

64 branchements

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal le 04 avril 2012**

Dans le cadre des travaux d'assainissement collectif de la Rue Saint-Clair et de La Foulerie, il y aurait lieu de désigner un maître d'oeuvre pour assurer le suivi des travaux. Une consultation selon la procédure adaptée a été lancée, trois réponses nous sont parvenues, il s'avère que la société SA2E propose la meilleure offre pour un montant de 22.330,00 €uros HT, soit 26.706,68 TTC.

C'est pourquoi monsieur le maire sollicite l'accord du conseil municipal pour signer ce marché de maîtrise d'oeuvre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de retenir l'offre de la société SA2E.

La charte de Qualité Normandie pour laquelle la commune de Saint-Floxel sera la première commune de Basse-Normandie à choisir ce principe consiste à un suivi des chantiers plus rigoureux dans le respect strict de l'environnement et entraîne un surcoût de 3.000,00 € mais permet, en contrepartie, un subventionnement des travaux à 70 %.

## **Avant projet de la société SA2E**

Le projet prévoit la création des réseaux suivants :

- 950 ml de réseau gravitaire DN 200 mm, matériaux restant à définir,
- 1 poste de refoulement équipé de 2 pompes de 8m<sup>3</sup>/h et implanté dans le renforcement et espaces verts en entrée de la Rue Saint-Clair,
- 480 ml de conduite de refoulement,
- 64 branchements,
- raccordement sur le réseau de Montebourg à La Foulerie.

### **Planification :**

L'opération d'assainissement collectif est prévue selon le planning suivant :

- Projet (étude des raccordements en domaine privé), décembre 2012,
- Projet (élaboration du projet), janvier 2013,
- Approbation du projet par la collectivité et le groupe de suivi, février 2013,
- Préparation des dossiers de consultation des entreprises de travaux et des contrôles externes,
- Lancement des consultations des entreprises (annonces légales...), mars 2013,
- Remise des plis des entreprises, avril 2013,
- Analyse des offres, choix de la commission d'appels d'offres, délibération et transmission du dossier aux financeurs, mai 2013,
- Montage des marchés, juin 2013,
- Préparation des travaux, juillet 2013,
- Début des travaux sous réserve de l'accord des subventions, début septembre 2013,
- Travaux sur 3 mois, réception des travaux décembre 2013.

Cette planification sera adaptée en fonction des attentes des élus et des possibilités de financement auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

## **Bilan financier des travaux:**

<b>Travaux</b>	<b>Montant en €HT</b>
Réseaux de collecte	375.000,00 €
Divers et imprévus travaux (10%)	37.500,00 €
<b>TOTAL des travaux</b>	<b>412.500,00 €</b>
<b>Prestations annexes</b>	
Maitrise d'œuvre (6,38%)	23.925,00 €
Etude topographique DROUET	3.610,00 €
Etude géotechnique SOLEXPLOREUR	3.611,00 €
Frais annonces légales	1.000,00 €
Coordinateur SPS	2.500,00 €
Contôles externes (compactage, ITV, étanchéité)	8.000,00 €
Raccordement divers pour le PR1	4 500,00 €
<b>TOTAL prestations annexes</b>	<b>47.146,00 €</b>
<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>459.646,00 €</b>
<b>TOTAL ARRONDI</b>	<b>460.000,00 €</b>
Coût au branchement	7.187,50 €

Les travaux d'assainissement sont prévus à ce stade de l'avant-projet sous la Rue Saint-Clair, route avec un fort trafic.

Les prescriptions de l'agence routière départementale de Valognes sont contraignantes pour le projet avec un montant total sur la partie voirie de 108.000,00 € HT soit 29 % du coût des travaux.

En phase projet, il sera étudié des variantes possibles pour réduire les coûts.

Pour rappel un budget annexe pour l'assainissement a été mis en place par délibération le 12 mars 2009 et actuellement 30.000,00 € sont budgetés.

## **VOIRIE COMMUNALE**

Par délibération du 6 mars 2012, le conseil municipal a délibéré pour un programme de remise en état de la voirie communale (étalé sur 3 ans) en autofinancement dont l'estimatif global est de 97.000,00 €.

Pour l'année 2012, le conseil municipal a voté pour la réfection de la route « Les Cabannes » et la partie du chemin de « La Ferté » située derrière l'église pour un montant total de 37.817,12 €.

En raison des intempéries, seule la route « Les Cabannes » a pu être rénovée.

## REPAS DES AINES

C'est le 6 octobre 2012 que s'étaient réunis 72 aînés de la commune pour passer un agréable moment autour d'un repas offert à la salle communale et préparé par Cyrille LECONTE qui avait concocté un menu apprécié de tous.

Auparavant, et comme de coutume, la messe annuelle était célébrée par le vicaire Guillaume ANTOINE de la paroisse de Valognes qui, aimablement, avait accepté de remplacer au pied levé, le père Michel LEVALLOIS, indisponible à cette date.

Réunis à 12 heures à la salle communale, Monsieur le Maire et les conseillers municipaux accueillaient les Saint-Floxelais et particulièrement les doyens, Mme Geneviève TARDIF et M. Michel MARIE.

La carte du jour avait de quoi éveiller les papilles gustatives !

*Apéritif avec ses toasts*

*Potage de champignons*

*Bouchées de fruits de mer  
accompagnées de riz*

*Traditionnel trou Normand  
avec son sorbet*

*Filet mignon et ses légumes*

*Salade et fromage*

*Pâtisseries et fruits au sirop*

Pour clôturer cet après-midi festif, la municipalité offrait, à qui le souhaitait, une coupe de champagne bien fraîche.

Une fois encore les membres du conseil municipal et du bureau d'aide sociale, Denise, Pierrette, Sylvie et Isabelle mettaient la main à la pâte pour le service, assistées de Marie-France, Ghislaine, Coralie et Marion ainsi que d'Alain, précieux chef de plonge !

Nous remercions tous les bénévoles de leur aide lors de cette journée.



Chacun a trouvé sa place.

## VEILLÉE DE NOËL

Comme chaque année depuis longtemps nous avons organisé notre veillée de Noël.

Entrecoupé de chants de Noël, un conte lu par plusieurs personnes nous a fait revivre la naissance de Jésus.

Les enfants présents ont mis en place les personnages dans la crèche qui a été confectionnée par des bénévoles. L'accompagnement musical était assuré par Monsieur Varette que nous tenons à remercier pour sa disponibilité.

Après la cérémonie, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle pour partager la traditionnelle bûche dans une ambiance des plus chaleureuse.

Nos meilleurs vœux à tous pour l'année 2013.

L'équipe paroissiale



# ARBRE DE NOËL

Pour l'organisation de l'arbre de Noël et afin d'éviter les soucis de cadeaux non réclamés et laissés en mairie, le conseil municipal avait souhaité que les invitations adressées aux familles obligent ces dernières à répondre d'une façon claire sur leur intérêt pour cette manifestation.

C'est donc 78 enfants de 0 à 11 ans qui ont reçu une invitation et c'est avec une certaine satisfaction que le conseil municipal a constaté que 60 réponses de participation sont revenues en mairie permettant ainsi au Père-Noël de prévoir le bon nombre de cadeaux.

C'est l'après-midi du dimanche 23 décembre 2012 que les enfants, ainsi que leurs familles, sont venus à la salle communale pour rencontrer le Père-Noël.

Des boissons et des gourmandises ont permis de rendre l'attente moins longue.

Lorsque le bonhomme en rouge est enfin apparu à la fenêtre puis entré dans la salle, les enfants semblaient quelque peu méfiants mais cela s'est vite dissipé lorsque la distribution des cadeaux a commencé.

Nous ne pouvons que nous satisfaire que les familles, par leurs réponses et leur présence, aient démontré leur intérêt pour le maintien de cette fête, qui, ne l'oublions pas, reste un moment de joie pour les jeunes enfants.



Enfants et parents dans l'attente de l'arrivée du Père-Noël



Le moment tant attendu est arrivé

# LE CLUB DES AÎNÉS

Je voudrais vous présenter en mon nom et en celui des membres du club des aînés, une bonne année et surtout une bonne santé.

Hormis nos activités habituelles, notre club a débuté 2012 par la dégustation de la galette des rois et tout au long de l'année nous avons effectué plusieurs sorties, une au Zénith de Caen pour le concert des Choeurs de l'Armée Rouge, une avec déjeuner croisière sur la Rance et également une sortie au cabaret de Sideville.

Pour la fin d'année, nous avons partagé un agréable moment et un bon repas au restaurant autour d'une table joliment décorée et agrémentée de chocolats.

Pour le fonctionnement habituel de notre club, on se réunit à la salle communale le jeudi après-midi tous les quinze jours pour jouer à la belote, aux dominos et autres jeux de société et on organise un concours de belote tous les deux mois.

Les anniversaires des membres du club sont fêtés par trimestre et pour l'occasion une rose est offerte aux dames et une bouteille de vin aux hommes.

Si vous désirez nous rejoindre sachez que vous serez toujours bien accueilli(s).

Bien amicalement

La présidente au nom du club

Sylviane Picot  
Tél : 02.33.41.23.63  
06.98.54.36.40

# LE CHOUCAS CLUB

L'année 2012 marque notre club par son entrée à la Fédération Française d'Aéromodélisme, ce qui nous facilite le partage de notre passion avec les différents clubs Bas-Normands et nous aide à évoluer dans notre loisir favori.

L'année 2012 était aussi pour nous l'occasion de nous faire connaître un peu plus, localement grâce au salon du modélisme de Valognes (en février) mais également près des différents clubs Bas-Normands, par l'organisation d'une rencontre parcflyer (en juillet) et par le challenge indoor (de septembre) organisés tous les deux au hangar à dirigeables d'Ecausseville.



Pour ce qui est de notre objectif d'atteindre 15 membres, celui-ci n'a pas été atteint mais nous ne perdons pas patience pour rendre notre club plus attractif, plus accueillant et toujours plus actif.

En 2013 nos projets sont clairs, munir notre terrain de Saint-Florel d'une piste digne de ce nom, et garder toujours cet esprit amical et indépendant.

Pour finir, je tiens à remercier l'association «Les amis du Hangar à Dirigeables» pour son accueil chaleureux, la communauté de communes de Montebourg et la commune de Saint-Florel pour leur soutien ainsi que le club **Hague Model Air Club** toujours présent pour nous aider à avancer.

Le président du Choucas Club  
Damien BELLAMY  
Contact : 06.77.08.33.08  
Mika\_h\_50@msn.com

# SAINT-FLOXEL ANIMATIONS

Coucou nous revoilà,

Tout d'abord, à l'aube de l'année 2013, je vous souhaite une bonne et heureuse année, quelle soit pour vous tous une année de bonheur, de bonne santé, qu'elle voie la réalisation de vos vœux les plus chers.

Après une année 2011 en sommeil, nous avons repris nos activités en 2012.

Randonnée pédestre sur les chemins de Saint-Floxel le 24 juin,  
Randonnée pour découvrir la commune de Saint-Germain-de-Tournebut le 7 octobre,  
Sortie découverte à l'île de Jersey le 21 juillet (traversée depuis Carteret, repas au restaurant, tour de l'île en autocar),  
Soirée au Cabaret aux Roches à Sideville le 1er décembre.

Pour l'année 2013, nous allons reconduire les randonnées pédestres, celle de printemps aura lieu le 1er mai dans les «chasses» de Saint-Floxel et une sortie dans les îles anglo-normandes est envisagée, probablement Sercq. Une reprise de récitals de chorales est à l'étude.  
Notre programme définitif va être établi fin février et nous vous communiquerons nos activités dans vos boîtes aux lettres.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur précieuse collaboration.

Pour l'Association  
Le Président  
Michel DORAPHE

Nous joindre :  
DORAPHE Michel : 02.33.41.11.48  
VALOGNES Patricia : 02.33.41.80.44

# LE COMITÉ DES FÊTES

En ce début d'année 2013, je vous présente mes meilleurs vœux ainsi que ceux des membres du comité des fêtes.

C'est avec l'habituelle invitation à la dégustation de la galette des rois pour les habitants de la commune que nos activités ont débuté en 2012.

Le méchoui du mois de juin a connu une participation moyenne mais a pleinement satisfait les personnes présentes.

Concernant le repas dansant du samedi de la fête Saint-Florel, le comité avait opté, avec regret, pour sa suppression en 2012. Cette décision a été motivée en grande partie pour minimiser le coût que représente ce week-end avec les locations du chapiteau, des tentes et divers matériels auxquels s'ajoutent la sono, la S.A.C.E.M, etc..., sans oublier le besoin important de bénévoles.

C'est donc le loto, avec son succès habituel, qui a eu lieu le samedi. Le dimanche, se sont déroulées des animations sur le thème des Volkswagen anciennes ainsi qu'un vide greniers, le tout sous une météo beaucoup plus clémente que l'année précédente.

Pour l'année 2013, le comité des fêtes a décidé de revenir à l'ancienne formule avec un repas dansant le samedi soir et nous souhaitons avoir une participation des habitants de la commune.

M. Bernard JAUNET pour raisons de santé, n'a pas souhaité continuer à faire partie du comité, et ce dernier l'a nommé membre d'honneur. Nous ne pouvons que saluer ses 34 ans d'investissement au sein du comité et lui souhaiter une bonne santé.

Le comité comporte dorénavant 11 membres

Président : GUILBERT Joël

Vice-président : NOËL Maurice

Secrétaire : HEUDE Séverine

Secrétaire adjoint : ONFROY Jacques

Trésorier : LEREVEREND Christine

Trésorier adjoint : MAZERES Gilles

Membres :

FRIGOT Jean-Michel, LADUNE Maurice, LEMIERE Fabrice, MARIE Anthony, NICOLLE Dominique

## MANIFESTATIONS 2013

09 juin 2013, méchoui à 12 h 00, salle communale de Saint-Florel,

13 septembre 2013, loto à 20 h 30 sous chapiteau,

14 septembre 2013, repas dansant sous chapiteau à 20 h 30,

15 septembre 2013, braderie toute la journée.

Pour le comité,  
Le président,  
Joël Guilbert

Pour toutes suggestions  
comite.stflorel@laposte.net ou 02.33.41.10.31

## La lettre du Curé

+ Louée soit l'Immaculée!

Bonjour et bonne année de la Foi 2013

Tout d'abord, je dis merci pour la bienveillance qui m'est faite de mettre ce mot dans le bulletin municipal de Saint-Florel.

### L'année écoulée

**Sur la paroisse Saint Jacques**, il y a eu dix mariages, quarante-huit baptêmes dont Gabriel Mazères et Ysatis Lemarinel, vingt-et-un enfants ont été admis à l'Eucharistie, quatorze ont fait leur Profession de Foi, quatre-vingt-trois personnes ont été accompagnées de la prière de la communauté lors de leur inhumation, dont Jean-François Cousin, Auguste Lagoude, Elisabeth Vigier. Il faut préciser après la joie du mariage à l'église de Montebourg de Jean-Philippe Conan et Nathalie Philippe, le décès de Nathalie. Nous portons les uns et les autres dans la prière.

**Nous avons eu la joie de la visite pastorale de notre Evêque**, Monseigneur Stanislas Lalanne, au mois de mai. Il est allé visiter les huit paroisses du doyenné (de St Pierre-Eglise à Barneville-Carteret), il a passé la journée du mercredi à rencontrer des personnes de l'Abbaye, des agriculteurs, un groupe qui souhaitait le voir, l'EAP et a présidé la messe au foyer résidence. Il est revenu rencontrer les paroissiens le samedi suivant. Nous avons eu la grâce que la rencontre de doyenné se passe le 8 mai à l'Abbaye de Montebourg où les vêpres et adoration du Saint-Sacrement ont pu être vécues de belle façon à l'Abbatiale.

**En été, ce fut le Père Fulbert Ntérika-Khondé** du diocèse de Boma, en République Démocratique du Congo, qui participa activement et heureusement à la vie paroissiale. Il est devenu curé-doyen. Revenant de ses sorties pastorales en brousse, il m'a récemment envoyé un courriel pour nous souhaiter une bonne année 2013.

**Sur Saint-Florel**, en mars, nous avons eu la joie de revoir le **Père Bernard Jehan** qui nous a parlé de la **vie de Saint Floscel**. Il y avait une quarantaine de personnes, c'était intéressant comme le précise Madame d'Hervilly.

**Pour la Saint-Florel**, c'était le Père Guillaume Antoine, vicaire à Valognes, qui célébrait.

**A la veillée de Noël**, nous étions une quarantaine de personnes, les enfants apportant les personnages à la crèche.

### L'année qui s'ouvre

**L'année de la Foi** est ouverte depuis octobre. **Les jeudis de la Foi** : c'est le **troisième jeudi du mois, un temps fort en doyenné**. **Pour nous, c'est à Valognes** ; cela commence par la **messe à 18h30** à l'église Saint Malo, puis à l'Oasis (qui se trouve derrière la Poste de Valognes) nous prenons notre **pique-nique, à 20h30 intervention sur une partie du Credo** par notre doyen, le Père Guy Leroux, et ensuite **adoration Eucharistique** toute la nuit, chacun se rendant disponible pour une heure. Si des personnes peuvent participer à tout, c'est bien. Si des personnes ne peuvent participer qu'à une partie, c'est bien aussi. **N'hésitons pas à y venir, c'est le troisième jeudi du mois**. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, j'organise le lendemain à 16 h, au foyer résidence Eliard, un temps d'adoration Eucharistique où sont redonnés quelques extraits de l'intervention de la veille. Ainsi, pour ceux qui ont du mal à se déplacer de nuit en période d'hiver, ils peuvent venir, dans la mesure des places disponibles.

Et **pour les enfants de CE1 à la 6ème**, l'école de prières pour enfants **du mercredi 24 avril au vendredi 26 avril** à St Sauveur le Vicomte – Montebourg : La Foi de Marie et notre Foi.

**Le pèlerinage des enfants du catéchisme** aura lieu **mercredi 26 juin, vous êtes conviés à les rejoindre** sur les pas du **Bienheureux Père Pierre-Adrien Toulorge**, béatifié l'an passé à Coutances.

Aussi, avec l'EAP et les deux responsables de la Communauté Chrétienne de Saint Floscel, Denise d'Hervilly et Andrée Lagoude, je vous dis : **Bonne et sainte année de la Foi**.

Cordialement

Père Michel Levallois    Presbytère 6 place Saint-Jacques 50310 Montebourg    Tél. **02 33 40 47 36**  
courriel: [paroissaintjacques50310@orange.fr](mailto:paroissaintjacques50310@orange.fr)    site du doyenné <http://paroisse-valognes50.cef.fr>

## Actualités de la Communauté de Communes

Je souhaite mettre l'accent, peut-être plus encore que les années passées, sur cette notion d'intercommunalité qui nous a déjà donné des motifs de satisfaction tant pour les infrastructures et services mis à la disposition de nos habitants que pour les relations et interventions à destination de nos 22 communes.

En ce début d'année qui traditionnellement se veut porteur d'espoir je n'ai pas envie de sombrer dans une quelconque morosité, même si nous savons tous que les circonstances économiques que nous traversons ne sont pas les meilleures que nous ayons connu, mais il s'agit au contraire d'être encore plus déterminés pour faire avancer nos projets et les mener jusqu'à leur terme .

Oui il est plus difficile d'obtenir les partenariats indispensables à la réalisation de nos objectifs, oui l'argent nécessaire est plus rare, mais oui il existe quand même des solutions. Il convient d'aborder différemment les réflexions préalables à leur conduite sachant que globalement on est passés d'une politique dite de guichet à une politique de projets.

C'est dans cet esprit qu'un contrat de territoire avait été signé avec le conseil Général, dans lequel une bonne dizaine de projets sont inscrits.

Dans ce contrat où les contrats de ruralité qui en découlent, un certain nombre de dossiers intéressants directement les communes sont en cours d'exécution ou sont à ce jour réalisés. La novation par rapport aux années passées c'est que les projets doivent être inscrits dans une convention territoriale signée par le maire de la commune directement impliquée ainsi que par le président du Conseil Général et le Président de la communauté de communes.

C'est ainsi que des communes ont entrepris la réhabilitation de bâtiments, souvent d'anciennes écoles à des fins de développement touristique ou d'hébergement, afin de dynamiser leur commune.

L'assainissement collectif constitue un autre axe important d'intervention dans nos communes. Montebourg, Lestre et Saint-Florel sont directement concernées par ce type de travaux de réhabilitation ou de création de réseaux. Le portage de ces travaux, sous couvert de la communauté de communes, peut permettre l'intervention de l'agence de l'eau et du conseil général jusqu'à 70 % dans le plan de financement.

Le dossier de la maison médicale tant attendu par les professionnels de santé et les habitants est sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Montebourg, propriétaire de l'ancien haras objet de la transformation.

La communauté de communes a délibéré au premier semestre 2012 pour apporter dans cette opération, une participation de 150.000,00 €.

Autre dossier, d'intérêt touristique celui-là, après plusieurs va-et-vient entre la communauté de communes et la direction régionale des affaires culturelles, le hangar d'Ecausseville. Nous avons tout récemment validé la réalisation d'une étude de diagnostic de cette structure classée monument historique. Cette prestation pour laquelle nous avons adressé l'ordre de service au prestataire s'élève à 38.000,00 € est subventionnée à 65% par la DRAC et le conseil général. Cette étude est un préalable nécessaire à de futurs contacts avec des investisseurs et/ou mécènes qui pourront apporter les financements nécessaires aux travaux de restauration de ce bâtiment qui est aujourd'hui l'unique exemplaire encore existant en Europe. C'est, je le rappelle, le niveau de l'intervention que s'est autorisée la communauté de communes afin de sensibiliser ces grandes entreprises sur la pérennité et le devenir de ce monument, chacun ayant bien compris au sein de l'assemblée communautaire que notre appui financier ne pourrait aller plus loin.

Il devenait urgent de se pencher sur la situation de nos établissements scolaires et c'est la raison pour laquelle deux programmes sont en phase finale d'élaboration.

Les deux nouvelles classes de l'école primaire vont être créées dans l'enceinte du préau existant et un nouveau préau sera érigé dans la cour de l'établissement à la place de la haie actuelle.

L'école maternelle, outre également la création de deux classes supplémentaires, verra l'extension du dortoir de 51 m<sup>2</sup> et la construction d'une salle de motricité de 83 m<sup>2</sup>.

Le domaine de la jeunesse est bien l'une des préoccupations essentielles de la communauté et plus particulièrement celui de l'accueil petite enfance. Nous entendons essayer de mener à bien la réalisation d'une structure polyvalente regroupant à la fois crèche ou halte garderie, centre de loisirs, relais assistantes maternelles et bureaux de l'office cantonal.

Des étapes doivent cependant encore être franchies avec dans l'ordre la validation du PLU de Montebourg, toujours en préparation à ce jour, puis la réalisation de la maîtrise foncière.

La jeunesse encore, dans le domaine scolaire et périscolaire puisque c'est dans ce cadre que nous avons procédé au remplacement de notre car de transport. Un nouveau véhicule de 59 places a été acquis en début d'année 2012, parfaitement équipé, peu de kilomètres, il possède tous les éléments pour rendre de nombreux services dans les années qui viennent.

Toujours dans le même domaine, la réforme des rythmes scolaires.

Le projet de décret vient seulement d'être présenté devant le Conseil Supérieur de l'Éducation, pour une application en septembre 2013 ou septembre 2014 par les collectivités locales. Là encore, trop d'incertitudes et de précipitations sans avoir pu réellement appréhender les conséquences financières, les moyens humains à mettre en place, les transports, les activités extra scolaires, les surcoûts de fonctionnement liés à l'ouverture des bâtiments une journée supplémentaire. Le conseil communautaire s'est prononcé pour le report à la rentrée de septembre 2014.

Sans transition et dans un tout autre domaine lié aux services à la population, la déchetterie du Ham connaît une fréquentation sans cesse croissante et il était devenu impératif d'en accroître la capacité, notamment en période estivale. Elle fait l'objet actuellement de travaux d'extension qui permettront de mettre à disposition 3 quais supplémentaires pour accueillir, pelouses, branchages, gravats et autres produits dont les tonnages à certains moments de l'année sont très importants. Concernant le traitement des OM, des actions de communication continueront à être mises en place pour vous aider à améliorer le tri sélectif.

Avec ses compétences diversifiées et importantes, la communauté de communes est aujourd'hui l'acteur incontournable auquel ont recours naturellement nos habitants pour que soient assurés la plupart des services nécessaires dans une société moderne. Elle doit, bien sûr, faire face à ces missions et se doter des moyens nécessaires pour y parvenir.

D'une manière générale j'adresse mes remerciements aux personnels communautaires, administratifs et des différents services. Au passage, je voudrais ajouter que nous avons accueilli le chef des services techniques dont nous avons besoin depuis longtemps. Monsieur DUBERSON a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre dernier et nous lui souhaitons une bonne et rapide adaptation au sein de notre structure.

Alors, avec ces compétences nombreuses, les services rendus à la population et vingt-deux communes, il était tentant de nous en attribuer d'autres. C'est ainsi qu'il était projeté de supprimer certains syndicats, dits à vocation unique, pour vraisemblablement en transférer les compétences à la communauté de communes. Il faut garder raison, « qui embrasse trop mal étreint » dit le proverbe, et il paraît dangereux de vouloir bâtir ce que l'on pourrait qualifier d'usine à gaz, surtout quand les structures existantes remplissent parfaitement leur rôle et que les communes qui les composent y trouvent pleine et entière satisfaction. C'est le souhait qu'ont émis récemment les délégués communautaires et qui est venu confirmer les positions prises par les syndicats concernés et leurs communes membres.

Pour autant, il faut s'ouvrir vers l'extérieur, la notion de bassin de vie est déterminante pour l'avenir de nos collectivités et nous devons tous le savoir et œuvrer pour cela. Mais là aussi la précipitation peut être mauvaise conseillère.

Dans l'immédiat, même si les réflexions vont se poursuivre, nous restons, pour ce qui nous concerne et comme la loi nous y autorise, indépendants, mais cela ne nous empêche absolument pas de travailler avec nos proches voisins sur des projets structurants. Nous avons actuellement un projet très concret de bassin aquatique avec nos homologues de Valognes, Bricquebec et du Val de Saire. Je souhaite que ce projet commun puisse aboutir pour la satisfaction d'un territoire de quelques 45 000 habitants.

Alors même si on nous annonce des jours difficiles avec des dotations moins importantes, un redressement de l'économie qui tardera à se manifester, une situation de l'emploi préoccupante qui ne semble pas vouloir s'inverser rapidement, essayons à notre modeste niveau d'apporter notre contribution avec la volonté d'essayer d'améliorer les choses ; on nous avait bien annoncé la fin du monde le 21 décembre dernier et nous sommes toujours là.

Alors confiance, volonté et souhaits de réussite pour nos projets, et bien-sûr les vôtres, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Le Président de la Communauté de communes, Christian Prime

# A SAVOIR

## Oh, la belle photo !

Comme vous avez pu le constater, sur la couverture de notre bulletin municipal figure une magnifique photo du lavoir de La Foulerie. Ce cliché a été pris par un habitant de notre commune, Christophe Cauchard, dans le but de participer au concours photos organisé par l'office cantonal de tourisme lors de la foire Chandeleur 2013.

75 concurrents ont présenté un cliché à ce concours et c'est cette photo qui a reçu le premier prix, alors un grand bravo à Christophe et un grand merci pour avoir accepté de nous en faire profiter.

## Tour de la Manche cycliste 2013

La 49e édition du Tour de la Manche cycliste se déroulera du 02 au 05 mai 2013 et passera dans notre canton pour faire escale à Montebourg qui sera, à la fois ville d'arrivée de la première étape qui partira de Barneville-Carteret et ville de départ le lendemain pour la deuxième étape qui mènera les coureurs à La Haye Pesnel.

18 équipes de 7 coureurs de clubs ou sélections de divisions nationales formeront la composition du peloton.

Gageons que cet événement sportif suscitera l'intérêt d'un public nombreux !

## Equidés

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture, est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'Information Relatif aux Equidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et **il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de SAINT-FLOXEL soient enregistrés dans la base SIRE.**

Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus.

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

- Sur internet : Le détenteur se connecte sur le site [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr) et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site.
- (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)
- Par papier : Le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE. (Tel : 0811 90 21 31 – mail : [info@ifce.fr](mailto:info@ifce.fr) – adresse : Route de Troche – BP3 – 19231 Arnac Pompadour Cedex).



## **SERVICES MEDICAUX ET D'AIDE AUX PERSONNES :**

### **Médecins :**

Docteur Dutaret, Docteur Le Bris 02.33.21.14.26  
Docteur Tribouillard-Le Grand 02.33.41.12.26

### **Dentiste :**

Docteur Baudin 02.33.41.12.82

### **Kinésithérapeutes :**

Olivier Tirapu/Lecesne Jérémie 52 rue Général Leclerc MONTEBOURG 02.33.41.28.09  
Gesippe Annita/ Ghys François 5 place du Petit Marché MONTEBOURG 02.33.93.47.86  
Schueren Olaf 21 rue Mgr Le Nordez MONTEBOURG 02.33.94.52.31

### **Ostéopathes :**

Olivier Tirapu 52 rue Général Leclerc MONTEBOURG 02.33.41.28.09  
Schueren Olaf 21 rue monseigneur Le Nordez à Montebourg 02.33.94.52.31

### **Cabinets d'infirmiers :**

Lahaye-Leconte-Ledormand-Loit 37 Rue Paul Lecacheux MONTEBOURG 02.33.21.03.08  
Lacotte Valérie 11 Place Albert Pèlerin MONTEBOURG 02.33.93.11.54  
Guernier Sophie 54 Rue des Juifs MONTEBOURG 02.50.29.90.03  
Regnier Nathalie 2 Place du Petit Marché MONTEBOURG 02 33 04 03 44

### **Pédicure :**

Cabinet Lethimonier-Artu 02.33.21.13.66

### **Pharmaciens :**

Pharmacie Mateos 02.33.41.22.21  
Pharmacie Girard 02.33.41.20.50

### **Ambulance :**

Alain Tellier 02.33.41.23.50

**Hôpital de Valognes :** 02.33.95.70.00

**Hôpital Pasteur :** 02.33.20.70.00

**Maison de retraite Montebourg :** 02.33.21.36.23 ou 02.33.21.70.70

**A.D.M.R. Saint-Lô :** 02.33.77.13.20

## CONSERVATION DE VOS DOCUMENTS

En matière civile, le délai de prescription de droit commun est de 5 ans, les preuves doivent donc être conservées pendant cette durée au cours de laquelle l'action en justice est possible.

Néanmoins, le délai de conservation de certains documents peut être plus ou moins important.

### Famille

Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)	indéfinie	Les actes d'état civil sont valables en principe sans limitation de date. Toutefois, dans certains cas (en vue du mariage notamment) ils doivent avoir été délivrés depuis moins de 3 mois ou 6 mois.
Avis de paiement des prestations familiales	2 ans	
Acte de reconnaissance d'un enfant	indéfinie	La mairie peut en délivrer une copie
Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs)	indéfinie	En cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi
Jugement de divorce et d'adoption	indéfinie	Pour une pension alimentaire, le délai est de 5 ans. En cas de perte, une copie sera fournie par le tribunal
Donations, testament, succession	indéfinie	Preuves à conserver pour éviter tout litige lors de l'ouverture de la succession ou face au fisc.
Livret de famille	indéfinie	En cas de divorce demander un duplicata à la mairie ayant dressé l'acte

### Logement

Facture d'électricité et de gaz	5 ans	
Factures d'eau	4 ou 2 ans	4 ans si la distribution de l'eau est assurée par une personne publique, 2 ans s'il s'agit d'une entreprise privée
Facture de téléphone	1 an	
Facture liée aux travaux	10 ou 30 ans	dépend de la nature des travaux
Certificat de ramonage	1 an	
Charges de copropriété et correspondances avec le syndic	10 ans	
Contrat de location	indéfinie	Pendant toute la durée de la location et les 5 années suivantes (l'état des lieux et la quittance de versement du dépôt de garantie doivent être conservés jusqu'au remboursement)
Quittances de loyer, contrats de location, état des lieux	5 ans	Délai pour contester le montant des loyers et des charges
Règlement de copropriété	indéfinie	Même durée pour les comptes rendus d'assemblée générale
Inventaire du mobilier dans les locations meublées	indéfinie	Pendant toute la durée de la location
Titre de propriété	indéfinie	Aussi longtemps que vous ne revendez pas

## Assurances

Contrats d'habitation et automobile	Durée du contrat + 2 ans	Les factures d'achat et de réparation des biens doivent également être conservées pendant toute la durée du contrat
Contrats d'assurance décès et d'assurance vie	Durée du contrat + 10 ans	Le bénéficiaire peut faire valoir ses droits pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat d'assurance vie en apportant la preuve de son ignorance jusqu'à cette date
Quittances et primes	2 ans	Quittances, avis d'échéance, preuve du règlement ; courrier de résiliation et accusé de réception
Dossier "dommages corporels"	10 ans	Courriers et preuves de versements doivent être conservés dix ans après la fin de l'indemnisation ; plus longtemps si des séquelles (médicales surtout) sont à craindre

## Automobile

Contraventions	2 ans	La prescription des poursuites est d'un an mais celle des peines de deux ans.
Facture d'achat	15 ans	Aussi longtemps que le véhicule demeure en circulation, même s'il a fait l'objet d'une revente (la mise en œuvre de la garantie légale suite à la manifestation d'un vice caché n'est pas limitée dans le temps)
Facture de réparation	15 ans	Durée de vie du véhicule, même s'il a fait l'objet d'une revente (permet de se retourner contre le réparateur en cas de mise en œuvre de la garantie légale suite à la manifestation d'un vice lié à l'intervention de celui-ci)
Procès-verbal de contrôle technique	2 ans	Jusqu'au contrôle technique suivant et, en cas de revente du véhicule, aussi longtemps que la durée de vie de celui-ci

## Banque

Chèque à encaisser	1 an et 8 jours	Passé ce délai, la banque n'a pas à le payer
Prêt à la consommation	2 ans	A compter de la dernière échéance du crédit
Prêt immobilier	2 ans	A compter de la dernière échéance du crédit
Relevé de compte, bordereau de versement, talon de chèque, virement, prélèvement.	5 ans	Ce délai correspond à celui de l'action civile

**Attention :** s'ils contiennent des informations sur des créances dont la nature fait courir une prescription plus longue, les talons de chèque et relevés de compte doivent être conservés plus longtemps.

## Vie professionnelle

Allocations chômage (paiement)	2 ans	Les actions en paiement des allocations chômage se prescrivent au bout de 2 ans
Allocations chômage (restitution)	3 ans	Le pôle emploi dispose d'un délai de 3 ans pour réclamer les sommes indûment versées
Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail	indéfinie	Jusqu'à la liquidation de la retraite
Pièces utiles pour réclamer le paiement (salaire, indemnité de licenciement)	5 ans	

## Santé

Remboursement d'assurance maladie et maternité	2 ans	Les caisses disposent d'un délai de 2 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration)
Versement d'indemnités journalières	variable	Au minimum jusqu'à la liquidation des droits à retraite dans l'hypothèse où la validation de ces périodes n'aurait pas été faite
Remboursements, indemnités journalières, certificats et examens médicaux au titre d'un accident du travail	indéfinie	Il est préférable de conserver indéfiniment tous les documents (cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé de la victime)
Capital décès	2 ans	L'avis doit être conservé 2 ans à compter du jour du décès
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé de l'enfant	indéfinie	Pour le carnet de santé, au moins pendant la minorité de l'enfant.
Hôpital	30 ans	Les frais de séjour peuvent être réclamés pendant 30 ans 10 ans pour une clinique privée et 4 ans pour un établissement public ayant un comptable public
Certificats médicaux, examens, radiographies	indéfinie	Radiographie, analyses, carnets de santé, etc, pourront être utilement consultés en cas de récurrence de l'affection

## Impôts et taxes

Déductions fiscales	3 ans	Conservez les justificatifs
Impôts locaux	1 an	La taxe de l'année de référence peut être contestée par l'Administration jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. Attention ! depuis 2005, l'avis de redevance télévisuelle est commun avec l'avis de taxe d'habitation
Impôts sur le revenu	3 ans	A compter de l'année qui suit l'année d'imposition. Par exemple, la déclaration de revenus de 2007 est à conserver jusqu'à la fin 2010.
Preuve du paiement des impôts	4 ans	
Redevance télévision	3 ans	L'avis de redevance doit être conservé jusqu'à la fin de l'année au titre de laquelle l'imposition est due

## RAPPEL

Ce bulletin est réalisé bénévolement et toute personne souhaitant y collaborer sera la bienvenue. De même, si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

[commune.stfloxel@orange.fr](mailto:commune.stfloxel@orange.fr)



Les importantes chutes de neige que nous venons de connaître au cours de ce mois ont du faire l'objet de photos et pourraient certainement illustrer notre prochain bulletin, voire le site internet de notre commune, alors n'hésitez pas et faites les nous parvenir.



Le coût du dernier bulletin municipal s'est élevé à 369,06 € dont 102,82 € pour la papeterie, le reste représentant les frais de photocopies, soit **1,78 €** par bulletin.

Un tel coût ne serait possible sans l'utilisation du matériel mis à notre disposition par la communauté de communes.

Rédacteur : Joël GUILBERT  
avec la collaboration de Sylvie COUSIN, Denise d'HERVILLEY,  
Pierrette LESACHEY, Jacques ONFROY et Christelle FRERET-FRANCOIS

Imprimé par nos soins